

# **Les solutions africaines au problème du climat dans le nouvel accord sur le changement climatique**

## **Événement de haut niveau lors de la COP 21**

**Date:** 1 décembre 2015      **Heure:** 12:00 - 14:00      **Lieu:** Pavillon Africain

### **I. Contexte**

Au cours des dernières années, les Conférences des Parties (COP) de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) sont devenues des espaces importants pour le renforcement de la collaboration internationale et l'amélioration de la réponse mondiale au changement climatique, comme en témoigne le processus de négociations en cours relatif au nouvel accord sur le changement climatique. La COP 21 à Paris marquera une étape décisive dans les négociations du futur accord international sur le changement climatique. Lors de la COP 21, l'Afrique disposera d'un espace dédié au Pavillon Africain, qui servira de plaque tournante pour la mise en réseau à travers des débats, des échanges des informations, et des expositions mais également des rencontres formelles et informelles.

En Afrique, le changement climatique se pose comme une menace majeure au développement du continent, et entraîne des implications mais aussi des impacts sur les économies africaines majeurs. A titre d'exemple, les phénomènes climatiques extrêmes tels que la sécheresse, les inondations, le stress thermique et les cyclones tropicaux deviendront plus intenses et plus fréquents. La montée du niveau de la mer mettra en péril une grande partie des populations côtières en Afrique dès lors que l'agriculture, le tourisme, les villes, les niveaux d'eau, la santé, l'énergie et la pêche risquent d'en faire les frais. L'on estime le coût économique de ces impacts à environ 45-50 milliards de dollars par an d'ici 2040, et jusqu'à 7% du PIB de l'Afrique en moyenne d'ici à 2100. En outre, l'un des nombreux défis auxquels sont confrontés les pays africains dans leur quête pour le raffermissement du développement économique et social, réside dans le manque d'accès à l'énergie moderne abordable et fiable, puisque l'Afrique connaît le taux d'électrification le plus bas de toutes les régions. Selon les estimations, seulement 42 pour cent de la population africaine bénéficie de l'électricité, contre 75 pour cent dans le monde en développement. L'Afrique subsaharienne affiche une performance encore moindre avec 30 pour cent contre 14 pour cent seulement dans les zones rurales. Même lorsque l'énergie moderne est disponible, elle reste coûteuse et peu fiable. Si les tendances actuelles se poursuivent, moins de la moitié des pays africains atteindra l'accès universel à l'électricité d'ici 2050.

En Afrique, les questions de changement climatique sont examinées au niveau politique le plus élevé à travers le Comité des Chefs d'Etat et de gouvernement sur les changements climatiques (CAHOSCC) créé en juillet 2009 par l'Union Africaine. Dans ce contexte, le CAHOSCC a adopté à Malabo en 2014 un cadre de haut niveau "Le Programme de travail sur les effets du changements climatique en Afrique" (WPCAA)

qui couvre cinq domaines prioritaires, notamment: i) le financement climatique et la résolutions des questions liées aux besoins en matière de technologie; ii) le programme panafricain d'adaptation; iii) les mesures d'atténuation; iv) les mesures et participation transversales. De même, les Chefs d'Etat africains ont lancé officiellement en 2010, le programme Climat pour le développement en Afrique (ClimDev-Afrique), une initiative conjointe mise en œuvre par la Banque Africaine de Développement, la Commission de l'Union Africaine et la Commission Economique pour l'Afrique. L'objectif global du Programme ClimDev-Afrique est de rechercher les moyens de surmonter la carence en informations climatiques indispensables, l'analyse et les options requises par les politiques et les décideurs à tous les niveaux en vue de combler le décalage entre les services climatologiques et les priorités de développement.

En abordant le changement climatique, l'Afrique a besoin de conduire une économie qui soit résiliente au changement climatique, moins intensive en carbone et qui soit apte à faire face au déficit énergétique tout en réduisant la pauvreté. Ainsi, le continent se doit de renforcer ses initiatives continentales existantes telles que le Programme cadre de travail de haut niveau sur les effets du changement climatique en Afrique (WPCAA) et le programme Climat pour le développement en Afrique (ClimDev-Afrique). Par ailleurs, il est impératif que l'Afrique, en tant que partie prenante au nouvel accord sur le changement climatique prévu à Paris, conçoive et mette en œuvre des initiatives dirigées par l'Afrique, y compris l'Initiative africaine récemment approuvée sur l'adaptation et les pertes et dommages y compris l'Initiative africaine sur les énergies renouvelables. L'initiative sur l'adaptation et pertes et dommages facilitera le développement et la mise en œuvre d'actions concrètes sur l'adaptation et les méthodes permettant de traiter les pertes et dommages sur le terrain en Afrique. L'Initiative facilitera et soutiendra les pays africains dans l'identification, la planification et la mise en œuvre des actions concrètes - y compris les politiques, les plans et stratégies - pour faciliter l'adaptation et traiter les pertes et dommages. Elle servira également d'appui aux pays africains en vue d'accéder à des moyens de mise en œuvre grâce à la coopération internationale et l'aide financière.

Dans le but d'améliorer l'accès à l'énergie, l'Afrique a besoin de puiser dans son important potentiel d'énergie et d'accroître les investissements en énergies renouvelables, et ainsi renforcer la production d'énergie à faible émission de carbone tout en élargissant l'accès à l'énergie moderne. Plusieurs initiatives récentes sont en cours pour améliorer l'accès du continent à l'énergie propre, fiable et abordable, dont le Nouveau pacte pour l'énergie en Afrique et le Fonds africain des énergies renouvelables de la BAD ainsi que le Programme de développement de l'énergie durable dans des programmes phares régionaux. Comme souhaité par les Chefs d'États et les négociateurs africains, le développement de l'Initiative africaine des énergies renouvelables fournit à l'Afrique un cadre pour faciliter la coordination et la mise en œuvre de solutions africaines aux énergies renouvelables.

Les priorités du continent articulées dans sa position commune sur le changement climatique et la mise en œuvre des programmes existants et à venir sont d'une

importance capitale pour la participation de l'Afrique à la COP 21. En particulier, l'on trouve le Programme cadre de travail de haut niveau sur les effets du changement climatique en Afrique (WPCAA) ainsi que le programme Climat pour le développement en Afrique (ClimDev-Afrique) sans oublier les deux initiatives africaines récentes sur les énergies renouvelables et l'adaptation et les pertes et dommages en vue de permettre à l'Afrique de contribuer efficacement à la mise en œuvre du nouvel accord sur les changements climatiques.

## **II. Historique**

Le gouvernement français a invité les Chefs d'État et de gouvernement à un événement des Leaders lors de l'ouverture de la conférence le lundi 30 novembre 2015. L'objectif de l'événement est de réunir des soutiens pour conclure un nouvel accord durable et significatif sur le changement climatique.

Le Comité Directeur conjoint du Pavillon Africain entend créer une plateforme pour les dirigeants africains présents à Paris aux fins d'articuler les questions clés de négociation pertinentes à l'Afrique, d'attirer l'attention concernant les programmes africains sur le changement climatique existants et mener un plaidoyer pour les récentes initiatives conduites par l'Afrique sur les énergies renouvelables et l'adaptation ainsi que les pertes et les dommages.

La rencontre de haut niveau qui se tiendra le mardi 1er décembre 2015 offrira une excellente occasion aux dirigeants africains de mener une réflexion sur ces questions au début de la COP 21 et prodiguer des orientations à l'endroit des négociateurs.

## **III. Défis et opportunités**

### *Défis*

L'Afrique est confrontée à un certain nombre de défis dans ses préparatifs en vue d'un accord en 2015. Parmi ces défis, le peu d'attention accordée à l'adaptation et les insuffisances de l'Afrique quant à l'accès au financement climatique pour intensifier les programmes d'énergie renouvelable et renforcer la résilience climatique, occupent une bonne place. Le développement des contributions prévues déterminées au niveau national (CPDN) fait partie des principaux éléments de la nouvelle proposition d'accord à travers laquelle toutes les parties, y compris les pays africains ont exprimé des engagements et des contributions nationales vis-à-vis des ambitions mondiales sur le climat, dans le contexte de leurs priorités et capacités nationales. L'Afrique est préoccupée par les moyens de mise en œuvre en ce qui concerne les finances, le renforcement des capacités et de la technologie qui sont indispensables pour faire face à l'atténuation et à l'adaptation de manière équilibrée, et assurer la transparence des actions et des appuis. Avec la récente adoption des Objectifs de développement durable (objectifs mondiaux), veiller à ce que les ODD soient alignés à leurs priorités nationales de développement et aux engagements qu'ils doivent prendre à travers les CPDN constitue une gageure pour les pays africains. L'Afrique fait également face à divers défis pour mettre en œuvre efficacement les initiatives de transformation des changements climatiques qui peuvent se traduire par des répercussions réelles. Les

dirigeants africains se doivent par conséquent de se pencher de manière critique sur les défis du changement climatique et les engagements pour la COP 21, ainsi que les solutions africaines en cours et à venir pour y faire face.

### *Possibilités*

Un nouvel accord sur le changement climatique va induire une dynamique grâce à de nouveaux engagements et des actions de la communauté internationale et constitue une réponse globale au changement climatique. Cette dynamique représente une possibilité pour l'Afrique d'accéder aux bénéfices associés à la mise en œuvre de la nouvelle convention, parmi lesquels, les technologies d'atténuation et d'adaptation, les ressources financières supplémentaires, ainsi que le renforcement des capacités. En outre, les ODD offriront des opportunités de développement durable à l'Afrique, la réduction de la pauvreté et l'amélioration de l'action climatique. Les avantages potentiels peuvent être concrétisés à travers l'accroissement des investissements en énergies renouvelables, avec des implications positives en termes d'accès à l'énergie moderne. Des opportunités existent aussi sur le plan agricole et l'exploitation foncière avec des avantages durables sous forme de réduction des émissions et de renforcement de la résilience climatique dans les principaux secteurs de développement tels que l'agriculture, l'énergie, les infrastructures, l'eau, la santé, et la foresterie.

Avec la COP 21 à Paris, l'Afrique obtient là une occasion de se présenter comme un acteur stratégique dans les négociations, en faisant en sorte que les engagements sous le nouvel accord soient satisfaisants pour les pays africains, compte tenu des réalités, des priorités ainsi que des solutions africaines.

## **IV. Objectifs et résultats de l'événement**

### *Objectifs*

L'objectif principal de cet événement de haut niveau est d'articuler les perspectives de l'Afrique à propos de la mise en œuvre du nouvel accord sur le changement climatique, en mettant en exergue des solutions spécifiques à l'Afrique pour y faire face.

Plus spécifiquement, les objectifs de la conférence de haut niveau sont ci-après présentés:

- Mettre en exergue l'importance de la position commune de l'Afrique sur le changement climatique et plaider pour que les propositions clés de l'Afrique à la COP 21 rencontre une oreille positive de la part de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE);
- Délibérer sur les solutions africaines pertinentes sur le climat, à la COP 21, y compris les programmes existants tels que le Programme cadre de travail de haut niveau sur les effets du changement climatique en Afrique (WPCAA) et le programme Climat pour le développement en Afrique (ClimDev-Afrique) sans oublier des initiatives récentes à l'image de l'Initiative africaine sur les énergies

renouvelables mais également l'initiative africaine sur l'adaptation et les pertes et dommages.

### *Résultats*

Parmi les résultats attendus de cette conférence de haut niveau, l'on peut noter:

- Les dirigeants africains maîtrisent les questions clés des négociations en cours, y compris les 21 priorités et messages clés de l'Afrique à la Conférence des Parties;
- Les Leaders africains profitent de cette opportunité pour articuler les perspectives de l'Afrique en rapport avec la mise en œuvre du nouvel accord sur le changement climatique;
- La présentation et l'explicitation des solutions africaines sur le climat à la COP 21, parmi lesquelles le Programme cadre de travail de haut niveau sur les effets du changement climatique en Afrique (WPCAA), le Programme Climat pour le développement en Afrique (ClimDev-Afrique), l'Initiative africaine sur les énergies renouvelables et l'initiative africaine sur l'adaptation et les pertes et dommages.

## **V. Questions clés**

Les questionnements suivants seront examinés par la Table-ronde de haut niveau:

1. Comment faire en sorte que les priorités et messages clés de l'Afrique à la COP 21, entérinés par le Comité des Chefs d'Etat et de gouvernement sur les changements climatiques (CAHOSCC) et la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE) soient pris en compte dans le nouvel accord?
2. Quelles sont les solutions spécifiques de l'Afrique qui peuvent être mises en avant dans le nouvel accord, et comment peuvent-elles être mises en œuvre par les pays africains?
3. Comment peut-on sécuriser l'élan politique des dirigeants africains et bénéficier d'un soutien international pour la mise en œuvre réussie des initiatives africaines?

## **VII. Programme indicatif**

<b>12:00 – 12:05:</b>	<b>Définition du cadre</b> par le Modérateur, S.E. le Ministre de l'Environnement d'Egypte et Président de la CMAE
<b>12:05 – 12:10:</b>	<b>Lancement officiel du Pavillon Afrique: Mots de bienvenue</b> par S.E. Robert Mugabe, Président de l'Union Africaine et Président du Zimbabwe
<b>12:10 – 12:15</b>	<b>Discours d'ouverture</b> par <b>S.E. Francois Hollande</b> , Président de France

- 12:15 – 12:30:** **Présentation liminaire: “Solutions africaines dans le nouvel accord sur le changement climatique”** par le Président de la CMAE
- 12:30 – 13:30:** **Table-ronde de haut niveau** sur les solutions de l'Afrique à la *COP 21*:  
S.E. Abdel Fatah Al Sissi, Président d'Egypte et coordinateur du CAHOSCC  
S.E. Boni Yayi, Président du Benin  
S.E. Kofi Annan, Président de "Africa Progress Panel"  
S.E. Akinwumi Adesina, Président de la Banque Africaine de Développement  
S.E Nkosazana Dlamini Zuma, Présidente de la Commission de l'Union Africaine  
S.E Carlos Lopes, Secrétaire exécutif de la Commission Economique pour l'Afrique  
Dr. Ibrahim Assane Mayaki, Secrétaire exécutif de l'Agence du NEPAD
- 13.30 – 13:55** **Session de questions et réponses générales**  
**13:55 – 14:00** **Mots de clôture par le Président du CAHOSCC**